

Enjeu 1 : Le bon service, au bon moment, offert par la bonne personne

Orientation 1 : Améliorer l'accès aux professionnels et aux services

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1.1. Offrir un accès plus rapide aux services de première ligne	1. Pourcentage de la population inscrite auprès d'un médecin de famille Mesure de départ : 81 %	82 %	83 %	84 %	85 %
	2. Nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille en GMF Mesure de départ : 5 020 975	5 324 723	5 522 287	5 721 921	5 840 969
	3. Pourcentage des personnes ayant consulté un professionnel de la santé à l'intérieur de 36 heures Mesure de départ : À définir	-	75 %	80 %	85 %
1.2. Diminuer le temps d'attente à l'urgence	4. Délai moyen de prise en charge médicale à l'urgence pour la clientèle ambulatoire Mesure de départ : 168 minutes	145 minutes	132 minutes	105 minutes	90 minutes
	5. Durée moyenne de séjour pour la clientèle sur civière Mesure de départ : 14,2 heures	13,5 heures	15 heures	12,5 heures	12 heures
1.3. Améliorer l'accès aux services en santé mentale	6. Nombre de personnes en attente d'un service en santé mentale Mesure de départ : 15 374 personnes	11 530	19 201	2 307	1 538
1.4. Améliorer l'accès aux services en dépendance	7. Nombre de personnes ayant reçu des services en dépendance Mesure de départ : 50 938 personnes	53 274	60 671	57 315	59 335
1.5. Améliorer l'accès aux services spécialisés	8. Pourcentage des consultations auprès d'un médecin spécialiste, après référence par un médecin de famille, réalisé à l'intérieur des délais (Priorités A-B-C-D-E) A= 3 jours et moins / B=10 jours et moins / C=28 jours et moins / D = 3 mois et moins / E = 12 mois et moins Mesure de départ : 70 %	80 %	81 %	82 %	85 %
	9. Nombre de demandes de chirurgies en attente depuis plus de 6 mois Mesure de départ : 13 480 chirurgies	13 480	40 000	9 000	7 000
	10. Pourcentage de patients traités par chirurgie oncologique dans un délai inférieur ou égal à 56 jours Mesure de départ : 92 %	80 %	85 %	87 %	90 %
1.6. Améliorer l'accès aux services pour les personnes vivant avec une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme	11. Nombre de places en services résidentiels pour les personnes vivant avec une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme Mesure de départ : 15 450 places	15 670	16 000	16 330	16 650
1.7. Augmenter les services de soutien à domicile	12. Nombre total de personnes recevant des services de soutien à domicile Mesure de départ : 359 772 personnes	363 450	364 602	365 697	366 792
	13. Nombre total d'heures de services de soutien à domicile Mesure de départ : 19 545 371 heures	20,9 millions d'heures	21,3 millions d'heures	21,7 millions d'heures	22,1 millions d'heures
1.8. Améliorer l'accès aux services destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles	14. Proportion des jeunes enfants présentant un retard significatif de développement ayant bénéficié de services des programmes en déficience physique ou en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme dans les délais Mesure de départ : 89 %	90 %	86 %	94 %	95 %
	15. Nombre de jeunes dont la famille a bénéficié de remboursement de lunettes ou de lentilles à la suite d'une prescription optométrique Mesure de départ : 0	20 000	60 000	145 000	145 000
	16. Pourcentage des premiers services en CLSC pour les jeunes en difficulté rendus dans un délai de 30 jours ou moins Mesure de départ : 71 %	72 %	73 %	74 %	75 %

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mise à jour : février 2021

MISSION

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être des Québécoises et des Québécois en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

Le Secrétariat aux aînés a pour mission de favoriser le vieillissement actif de la société québécoise. Il planifie, conseille, concerte et soutient des politiques ou mesures propices à combattre les préjugés, favoriser la participation, assurer la santé et la sécurité des aînés, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

VISION

L'accès et le bien-être de tous au cœur de nos actions

VALEURS

Bienveillance
Collaboration
Pertinence

Enjeu 2 : Une organisation moderne et mieux adaptée aux besoins des citoyens

Orientation 2 : Moderniser le réseau et ses approches

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2.1. Déployer des approches adaptées et intégrées aux besoins de la population	17. Nombre de places développées en « maison des aînés et milieux de vie alternatifs » Mesure de départ : 0 place	-	-	-	2 600 places
	18. Déploiement de la Politique nationale pour les personnes proches aidantes Mesure de départ : Travaux en cours	-	-	Dépôt de la politique	-
	19. Nombre de maisons de répit pour soutenir les proches aidants Mesure de départ : 1	4	8	10	12
2.2. Favoriser la mise en place de services numériques de santé au sein du réseau	20. Nombre de services provinciaux déployés en télésanté Mesure de départ : 3	3	5	6	8
	21. Nombre de plages offertes par Rendez-vous santé Québec (RVSQ) ayant été comblé par les citoyens au cours de l'année Mesure de départ : 250 000	300 000	465 000	630 000	800 000

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Mise à jour : février 2021

MISSION

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être des Québécoises et des Québécois en rendant accessibles un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

Le Secrétariat aux aînés a pour mission de favoriser le vieillissement actif de la société québécoise. Il planifie, conseille, concerte et soutient des politiques ou mesures propices à combattre les préjugés, favoriser la participation, assurer la santé et la sécurité des aînés, et ce, dans une perspective d'équité intergénérationnelle et de respect de la diversité.

VISION

L'accès et le bien-être de tous au cœur de nos actions

VALEURS

Bienveillance
Collaboration
Pertinence